

# LeMAGIT GDPR : l'état des lieux

Le RGPD/GDPR\*, c'est **7 chantiers** (DPO, Etude d'impact, Portabilité, Notification des violations, Consentement des personnes, Profilage, Certification, Autorité chef de file) qui renforcent le contrôle des européens sur leurs données personnelles.

## 2018

début de la phase de transition, les entreprises **doivent pouvoir prouver** qu'elles ont commencé un projet de mise en conformité

## 2020

Entrée en vigueur réelle (et totale) du RGPD, à cette date tous les traitements devront être conformes

## Les 3 piliers

- « **Accountability** »

- **Coresponsabilité**

- « **Privacy by Design** »\*\*



## La CNIL a publié une méthodologie en 6 étapes



1 - Désigner un pilote



qui exercera une mission de **conseil** et de **contrôle** en interne

2 - Cartographier



Recensez de façon précise vos traitements de **données personnelles**

3 - Prioriser



**Priorisez les actions** à mener au regard des risques

4 - Gérer les risques



Menez une **analyse d'impact** sur la protection des données (PIA)

5 - Organiser



Mettez en place des **procédures internes** claires et précises

6 - Documenter



**Prouvez votre conformité** en regroupant la documentation nécessaire

Quels sont les risques en cas de non conformité ?



Sanctions

## 4% du CA ou 20M d'€

le montant le plus élevé étant retenu

**46%** des entreprises n'ont toujours pas défini de politiques claires sur la protection et la confidentialité des données clients

*"L'incident de sécurité n'arrive pas qu'aux autres"*

**90%** des organisations ont déjà subi des fuites de données

Le RGPD change donc radicalement la règle du jeu



Téléchargez gratuitement notre e-guide de conseils GDPR sur [LeMagIT.fr](http://LeMagIT.fr)

\*RGPD/GDPR : Règlement Européen sur la Protection des Données / General Data Protection Regulation

\*\*Privacy By Design : « protection de la vie privée dès la conception » : une technologie traitant des données personnelles doit garantir, dès la conception, le plus haut niveau possible de protection des données.

Sources : LeMagIT.fr / Me François-Pierre LANI (Cabinet Derriennic Associés) / CNIL / NTT Security / Capgemini Consulting